



## Je crée des mares dans mon paysage bocager pour la résilience de mon élevage

n° A9



### Benoît et Marine HUNTZINGER

GAEC des Blottières St Joseph  
Bovin et ovins allaitants  
en vente directe à 95%

49 120 CHEMILLE EN ANJOU

#### Le système en bref

100 ha tout autour de la ferme  
10 ha mélange céréales pour  
autonomie alimentaire animale  
5 ha de cultures de vente

Certification AB depuis 1995  
et HVE III depuis 2021



**Ma problématique** : sur l'exploitation, il y avait un **réseau d'une dizaine de mares dans le passé** mais celles-ci ont été comblées avec l'intensification agricole. Ma ferme est située sur **la tête de bassin-versant de l'Hyrome** à la confluence de 2 petits cours d'eau ; ce secteur est identifié comme **réservoir biologique dans la trame (verte et) bleue du territoire**.

**Mon objectif** est donc de **recréer un chapelet de mares en réseau** afin de **compléter le complexe bocager** (avec les prairies et les haies) de notre exploitation (voir fiche S6 – HUNTZINGER B). De cette manière, nous serons plus résilients ; les mares sont de véritables puits de carbone, en plus d'être des sources de biodiversité.



Mars 2021



Novembre 2021

#### Précisions techniques

Moins de 2m de profondeur ;  
entre 70 et 100m<sup>2</sup> de superficie

Coût : environ 900 €/mare  
(prestation pelliste + charges  
évacuation de terre non utilisée  
sur place)

**Depuis 2018**, et suite au diagnostic agro-écologique du réseau A.R.B.R.E. nous avons pris le temps, avec le conseiller du réseau de la Chambre d'Agriculture, de **définir l'emplacement de 2 premières mares**. Le but était de **favoriser les interactions biologiques entre celles-ci mais aussi avec le reste du système**. Le réseau A.R.B.R.E. m'a appuyé dans la partie administrative de déclaration des travaux auprès de la DDT, de la mairie et des gestionnaires de réseaux. Côté financier, **la fondation Itancia** a été partenaire du projet en donnant 400 € par mare. Le chantier a duré 1,5 journée en mars 2021 : en creusant les mares, la terre végétale enlevée a été évacuée pour d'autres projets. Ces deux mares **retiennent l'eau grâce à la composition du sol en argile**. Le but est qu'elles ne soient **pas directement accessibles aux animaux pour ne pas salir l'eau et ne pas augmenter les risques de doutes**. Le projet est encore très récent pour avoir des retours exhaustifs, il nous reste encore à **clôturer les mares en gardant un accès pour l'entretien** de 2 à 3m au bord de celles-ci.

**A l'avenir**, toujours dans le sens de la construction de ce réseau de mares, nous avons l'intention de **restaurer 2 nouvelles mares** situées dans la tête de bassin versant de l'Hyrome.

La mare est un concentré de biodiversité connu et reconnu. Ces habitats se sont beaucoup raréfiés (estimation : - 90% au 20<sup>ème</sup> siècle en Maine-et-Loire) ce qui renforce d'autant l'intérêt écologique des mares qui restent.

[Feuille A.R.B.R.E. n°25 à télécharger](#)

[Feuille A.R.B.R.E. n°28 à télécharger](#)

<https://www.youtube.com/watch?v=wGD75HYPFJM>

Leur rôle vis-à-vis de la régulation de l'eau (en qualité et quantité) est de plus en plus reconnu. Les mares entrent désormais plus régulièrement dans des programmes d'actions pour l'eau.

[https://normandie.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Normandie/506\\_Fichiers-communs/PDF/TERRITOIRES/TERR\\_EAU\\_EROSION\\_16\\_FICHE-MARRE-TAMPON.pdf](https://normandie.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Normandie/506_Fichiers-communs/PDF/TERRITOIRES/TERR_EAU_EROSION_16_FICHE-MARRE-TAMPON.pdf)

<https://www.areas-asso.fr/wp-content/uploads/2016/11/plaquette-ztha-vd.pdf>

La séquestration de carbone est un rôle peu connu. Ils semble pourtant bien réel.

[http://pramnormandie.com/doc/Synthese\\_mares\\_changement\\_climatique.pdf](http://pramnormandie.com/doc/Synthese_mares_changement_climatique.pdf)

Attention ! La création de mare nécessite une déclaration en mairie, auprès de la DDT et des exploitants de réseaux.